

Commune de Nogent le Bernard



Procès-verbal de séance Séance du 6 Février 2023

L'an 2023 et le 6 Février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DE CONSEIL sous la présidence de Madame MERCURIN-LAUNAY Anita, 1ère Adjointe.

Présents : Mmes : CHAMAILLARD Annick, DANTAN Christiane, TRIGER-LECAPELAIN Géraldine, MERCURIN-LAUNAY Anita, MOULIN Gisèle, RENAULT Jessica, MM : BOBLET Arnaud, BOSSEAU Lucien, LEBOUCHER Nicolas, LECAPELAIN Victor, MAINARDI Bernard, MOULIN Ludovic, QUETEL Xavier, RAULT Martin.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 14

Date de la convocation : 30/01/2023

Date d'affichage : 30/01/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Mans le 27/02/2023

A été nommé secrétaire : M. MAINARDI Bernard

SOMMAIRE

- 1-Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2023
- 2- Présentation par Vent du Nord du projet éolien et photovoltaïque sur la commune.
- 3-Achat de lampes LED pour l'éclairage public.
- 4-Informations et questions diverses.

1-Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2023

Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

2- Présentation par Vent du Nord du projet éolien et agrivoltaïque sur la commune.

La société Vent du Nord est venue présenter aux nouveaux élus le projet éolien et agrivoltaïque sur la commune de Nogent et de faire un point à l'ensemble des élus de l'avancée du projet.

Projet éolien :

Après identification du potentiel éolien, diverses rencontres avec les élus et les propriétaires fonciers et le lancement des études écologiques, un mât de mesure du vent devrait être installé en 2023. La société VDN souhaite également présenter le projet à la Communauté de Communes.

Ensuite sera mis en place un comité de pilotage et des actions de concertation et dépôt d'une demande d'autorisation préfectorale en 2024.

Projet agrivoltaïque

Il s'agit d'une installation permettant de coupler sur une même surface une production agricole principale avec une production d'énergie photovoltaïque secondaire.

Une zone de friche de 12 hectares a été identifiées sur la commune. Le 3 décembre 2021, le [UR](#) potentiel projet agrivoltaïque a été présenté à la chambre d'agriculture de la Sarthe sur site. En février 2022, lancement des études écologiques de préfaisabilité et d'un diagnostic agricole dont les conclusions ont été rendues en avril 2022.

En novembre 2022, élaboration d'un projet agrivoltaïque ovin avec recherche d'un projet d'agriculteur viable.

Ces 2 projets sont actuellement en phase de développement.

Par ailleurs, les services de l'Etat ont établi une cartographies des zones favorables au développement de l'éolien sur le territoire de la Communauté de Communes Maine Saosnois. La Communauté de Commune a organisé 2 réunions de concertation avec les élus du territoire afin d'échanger sur cette cartographie.

3-Achat de lampes LED pour l'éclairage public - D-2023-02-01

Madame la 1ère adjointe explique qu'il est nécessaire de remplacer les lampes usagées des candélabres par des lampes LED. M. BOSSEAU en charge du dossier présente aux élus un devis de l'entreprise LAMPES DIRECTES d'un montant de 2563.22€ TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame la 1ère adjointe à signer le devis.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

4- Informations et questions diverses :

- a) Commission voirie : Monsieur BOSSEAU informe les élus qu'un recensement de l'état de la voirie a été réalisé avec Monsieur MOULIN et les agents techniques. Monsieur MOULIN se charge de réaliser un dossier par chemin avec photos et plans cadastraux.
- b) Commission cimetière : des devis ont été demandés pour remplacer le grand portail et restaurer les murs extérieurs. Un devis est également demandé pour la pose d'un totem au jardin du souvenir et pour la création d'un nouveau columbarium.
- c) Associations communales : Monsieur FOURMY est le nouveau président du comité des fêtes et Monsieur DELARCHAND est le nouveau président des randonneurs pédestres. Une réunion avec les associations est programmée le samedi 18 février à 10h30 avec les élus.
- d) Madame MERCURIN-LAUNAY a participé aux vœux de l'EPISM. C'est la 1^{ère} fois que les équipes professionnelles des 3 EHPAD (Marolles, Nogent, Neufchâtel) se retrouvaient ensemble en présence des maires. Trois élus ont été invité à visiter l'EHPAD de Nogent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

En mairie, le 13/02/2023

La 1^{ère} adjointe

Le secrétaire de séance